

ANNEXE 3.1
DEMANDE DE VALIDATION D'INSCRIPTION

(à transmettre par l'organisme de formation à la DRJSCS au plus tard le premier jour de la session)

- σ Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**
- σ Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**
- σ Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**
- σ Certificat complémentaire**

Spécialité :

.....

Mention :

Organisme de Formation :

Numéro d'habilitation :

.....

Formation du au

RAPPEL :

Conformément à l'Art. R. 212-10-13. du Code du Sport, l'organisme de formation s'engage à procéder à l'inscription auprès de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des personnes entrant en formation après vérification des conditions d'inscription fixées dans le règlement du diplôme ou du certificat complémentaire

CANDIDAT

ETAT CIVIL

NOM : (Nom de naissance)

PRÉNOM :

Nom d'Usage ou d'épouse :

Nationalité : **Sexe :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Département :

COORDONNEES

Adresse du candidat

.....

CP : **Ville :**

Tél. :

Adresse mail :@..... **(Obligatoire)**

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à, le

Signature du candidat

Pièces à joindre (ARTICLE A 212-37 de l'arrêté du 21/12/2015)

- 1 Une photocopie **recto verso** de la **carte d'identité**, du **passport** ou **titre de séjour en cours de validité** (*Photocopie du permis de conduire non recevable*)
- 2 Les pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit
- 3 Pour une inscription à un certificat complémentaire, la photocopie du diplôme autorisant l'inscription en formation ou une attestation d'inscription à la formation conduisant à ce diplôme.
- 4 Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée

Une enveloppe dos cartonné au format A4 affranchie d'un unique timbre vignette d'une valeur de 7,08€ sur laquelle doit être collé :

1 imprimé autocollant « RECOMMANDE AVEC AVIS DE RECEPTION » (à retirer dans un bureau de La Poste)

et rempli très lisiblement de la façon suivante :

<p style="text-align: center;">Zone adresse destinataire :</p> <p>Indiquer l'adresse à laquelle devra vous être envoyée la notification de résultat (diplôme, notification de réussite partielle, courrier d'ajournement,...) <u>à l'issue de votre formation.</u></p> <p><i>Pour les femmes mariées, indiquer obligatoirement : Nom / Nom d'usage (d'épouse) / Prénom</i></p>	<p style="text-align: center;">Zone adresse expéditeur :</p> <p style="text-align: center;">DRJSCS de Montpellier Pôle FCE 3 avenue Charles FLAHAULT 34094 MONTPELLIER cedex 5</p>
---	--

Attention : avant de coller l'imprimé « RECOMMANDE », pensez à détacher la vignette autocollante à apposer au verso de l'enveloppe.

Veillez à bien donner l'adresse de votre résidence principale et signaler tout changement d'adresse en cours de formation à la DRJSCS. Votre diplôme sera envoyé en Recommandé avec AR à votre domicile.
Il est à noter qu'aucun diplôme ne peut faire l'objet d'un envoi par courrier simple

Sauf opposition expresse de votre part, en cas de réussite à l'examen, votre nom figurera dans la liste des candidats admis qui sera publiée sur le site internet de la DRJSCS (<http://languedoc-roussillon-midi-pyrenees.drjscs.gouv.fr/>)